

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D\_2024\_12\_69

Séance du 5 décembre 2024

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre le cinq décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 29 novembre 2024.

**ETAIENT PRESENTS** : Marie-France AUBOIRON, Camille BEAUDET, Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Ugo DAUVERGNE, Emmanuel GINET, Bruno HOURY, Jean-Michel LAURENT, Jean-Pierre MERCIER, Marie-José TRAINA, Céline THEVENOUX, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

**Absent excusé** : Mikaël BABOLAT, Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-José TRAINA

**OBJET DE LA DELIBERATION  
DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

Vu la démission de M. Laurent BORDEL conseiller municipal élu en mars 2020, et suite au résultat de l'élection complémentaire municipale du 24 novembre 2024, il y a lieu de procéder à son remplacement en désignant un représentant de la commune de Lhuis en charge des relations entre la commune et le Ministère de la Défense pour la durée du mandat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Désigne Jean-Pierre MERCIER correspondant Défense.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRESENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,

Emmanuel GINET

